



TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER PAYSAGISTE

RNCP37875 - Niv 3



FORMATION :
CONTRAT D'APPRENTISSAGE
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Certificateur : Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion
Date d'enregistrement : 28-10-2023

Vous êtes intéressé par cette formation, contactez nous :
MFR RENNES - SAINT GREGOIRE et MFU RENNES
12 et 14 Les Rabinardières
35760 SAINT GRÉGOIRE
Tél: 02 23 25 01 66
secretariat.mfu-rennes@mfr.asso.fr
www.mfu-rennes-stgregoire.fr

MFU
RENNES
Apprentissage - Formation continue

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
à RENNES ST GRÉGOIRE

L'ouvrier paysagiste aménage et entretient des espaces paysagers dans un objectif esthétique, fonctionnel ou écologique. Il végétalise les villes et espaces périurbains, effectue des travaux de maçonnerie paysagère et réalise la pose et l'entretien des circulations, des terrasses et des équipements de parcs et jardins. Il assure l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux. Il réalise les opérations de maintenance de premier niveau du matériel mis en œuvre.

Objectifs de la formation (aptitudes et compétences)

Les objectifs de la formation sont de valider les 3 CCP (certificats de compétences professionnelles) nécessaires à l'obtention du titre professionnel :

- CCP 1 : Entretenir un espace paysager
- CCP 2 : Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- CCP 3 : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager



Pré-requis

Lire, parler et écrire français
Pour une bonne adaptation à la formation, un test de positionnement sera effectué.

Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

La MFR met en place des accompagnements spécifiques.

La formation nécessite d'être mobile

Déroulé de la formation

La formation se déroule sur 3 modules :

- Module 1 : Entretenir un espace paysager
- Module 2 : Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- Module 3 : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

Codes ROME :

- A1203 - Aménagement et entretien des espaces verts

Durée et délais d'accès

Formation accessible après sélection, sur entretien de motivation. Allègement possible par CCP après positionnement.

- Contrat de professionnalisation et d'apprentissage : formation sur 6 à 10 mois - 511 H en centre
- Reconversion professionnelle : formation sur 5 mois du 17/11/2025 au 08/04/2026 - 511 H en centre

Méthodes mobilisées

Présentiel au centre de formation, semaines en entreprise, alternance entre théorie, exercices pratiques et mises en situation

Modalités d'évaluation

Évaluation en cours de formation,
Évaluation finale par épreuve de synthèse ou partielle par CCP.

Tarifs

Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation : formation prise en charge.
Reconversion professionnelle : voir grille tarifaire.



Débouchés

- Ouvrier paysagiste, ouvrier du paysage
- Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste
- Ouvrier des espaces verts
- Agent d'entretien des parcs et jardins

Les + de la formation

- Un accompagnement personnalisé par des formateurs techniques qualifiés
- Des plateaux techniques dédiés
- Possibilité de valider le Titre Professionnel complet ou 1, 2 ou 3 CCP.